



E2-00112
985450
Hist Géo G

Code épreuve : 266

Nombre de pages : 8

Session : 2021

Épreuve de : Hist. géo. et géopolitique. ESCP BS.

Consignes

- Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer
- Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir
- Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)
- Numéroté chaque page (cadre en bas à droite)
- Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre

Mondialisation et mise en concurrence des pays et territoires pour attirer les activités économiques.

En 2020, le Japon devait recevoir les Jeux Olympiques ; mais la crise sanitaire que le monde traverse a contraint le pays à reporter ces Jeux, lesquels auraient dû permettre au Japon d'accueillir 40 millions de visiteurs, pour redynamiser son économie, 10 ans après les événements de Fukushima. Ainsi, le tourisme aurait été le moyen de rendre le territoire nippon à nouveau compétitif d'un point de vue économique, sur la scène mondiale.

La mondialisation, « processus géohistorique du capitalisme à l'échelle mondiale » (L. Camoué), est un phénomène qui débute dans les années 1980, concernant la mondialisation actuelle. Ce processus est à l'origine d'un certain nombre de flux, de toute nature, et qui redynamisent la géopolitique mondiale, ainsi que l'économie. C'est pourquoi la mondialisation distribue les cartes de la géopolitique mondiale en intégrant ou marginalisant des territoires, et en les mettant en concurrence, c'est à dire en les confrontant à des difficultés. La concurrence des pays et territoires se fait dans le but d'attirer les activités économiques. Ainsi, les territoires emploient des moyens pour

se rendre le plus attractif possible. Mais il existe de la concurrence à toutes les échelles. En effet la concurrence pour attirer les activités économiques — soient les fonctions industrielles, technologiques, de recherche, de vente ou simplement productives — s'exerce par les États, les continents, les sous-continent, mais aussi à l'échelle des villes et des campagnes, dans les villes elle-même. Ainsi, la concurrence économique s'applique partout, et joue un rôle très important dans la mondialisation, si bien que les États cherchent à s'en protéger. On parle aujourd'hui d'une « démondialisation » qui expliquerait les replis protectionnistes, jouant un rôle dans la mise en concurrence des territoires et pays du monde. La demande et l'offre changent, les prix varient. Le monde est en constante évolution, ainsi que les activités économiques et donc les stratégies de la concurrence évoluent.

Alors, pourquoi assiste-t-on à une mise en concurrence des pays et territoires pour attirer les activités économiques de plus en plus importantes, alors même que la mondialisation a initialement pour but la mise en commun des territoires pour une économie mondialisée ?

Depuis les années 1980, le monde connaît une mondialisation qui se diffuse très rapidement : il s'agit d'une « hyper-mondialisation » qui met en concurrence les pays et territoires pour attirer les activités économiques (I). Si bien qu'une démondialisation se dessine, qui demande un protectionnisme des territoires et qui accentue alors cette concurrence (II). À tel point que les pays et territoires doivent faire face à de nouveaux enjeux qui participent à la concurrence (III).

La mondialisation se diffuse très rapidement depuis les années 1980. On parle même d'hypermondialisation qui met en concurrence les pays et territoires pour attirer les activités économiques: l'ouverture économique implique la transformation de la DIT en DIPPP qui met les territoires en concurrence selon leurs avantages comparatifs (A), une déréglementation financière de la part des pays développés pour se montrer plus attractifs (B) ainsi qu'une mise en place de stratégies pour se rendre hyper-compétitifs sur les marchés (C).

Avec l'émergence de la mondialisation, la DIT (division internationale du travail) se transforme en nouvelle DIT: la DIPPP. Les pays ne fabriquent plus les produits vendus dans leur intégralité mais ne participent qu'à quelques étapes de production, en fonction de leurs avantages comparatifs. Ainsi, les usines de production sont délocalisées (El Mouhoub Houhoud :

Mondialisation et délocalisation des entreprises), les produits sont mondialisés. Il s'agit là d'une mise en concurrence des pays et territoires: les pays à faible coût de main d'œuvre sont de plus en plus intéressants et développent leur économie. (Document 4), en se spécialisant dans des éléments de la production: on parle de chaîne de valeur globale, qui met en concurrence les territoires.

Aussi, les pays les plus développés (Etats Unis, Europe), dérèglent leur économie pour attirer les investisseurs étrangers. Aujourd'hui, les pôles les plus attractifs sont les Etats Unis (245 MM.\$), l'Union européenne (445 MM.\$), la Chine (140 MM.\$) (d'après le Document 4). Dans les années 1980, on parle de comportement ultra-spéculatif (Les 3D: déréglementation, désintermédiation, décloisonnement de la finance), avec l'ouverture économique et les cycles du GATT et de l'OMC.

Les marchés en ligne sont d'ailleurs en plein essor : l'économie est absolument déréglementée pour l'attraction des activités économiques sur les territoires, si bien que les pays développés deviennent des géants économiques face aux pays en difficulté qui ne s'ouvrent pas au monde.

C'est pourquoi les pays mettent en place des stratégies qui rendent leurs territoires hyper-compétitifs. Les pays les moins développés prennent exemple sur les géants économiques et cherchent à attirer les investissements. L'Afrique se « démocratise » et se spécialise dans certaines industries (bio-pharmacie au Sénégal, automobile (montage) en Algérie et au Maroc, informatique au Kenya) dans la but d'attirer les investisseurs en mettant en place des normes de sécurité et d'ouverture économique. Citons, la Chine développe son économie sur ce territoire africain de plus en plus attractif (2000 entreprises, 200 MM\$ de bénéfice), en développant son projet économique BRI (Belt and Road Initiative). Alors, des activités économiques se concentrent dans les grandes villes et les entreprises emploient des stratégies de compétitivité pour se démarquer dans ce monde hyper-compétitif (R. d'Aveni), en innovant notamment (F. Lévêque : Les habits neufs de la concurrence : ces entreprises qui innovent et raffent tout.) et en développant la recherche et le développement (3,5 % du PIB japonais). Alors, l'hypermondialisation fait se développer la concurrence entre les territoires pour les activités économiques, si bien qu'une démondialisation se dessine.



En effet, après un processus d'hypermondialisation apparaît celui de la démondialisation : un véritable retour au protectionnisme économique qui accentue encore cette concurrence des pays et territoires, pour attirer les activités économiques. La démondialisation

Code épreuve : 266

Nombre de pages :

Session : 2021

Épreuve de : Hist. géo. et géopolitique ESCP BS.

Consignes

- Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer
- Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir
- Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)
- Numéroté chaque page (cadre en bas à droite)
- Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre

prend la forme de conflits et crises (A), d'une mise en place de concurrence entre les territoires avec le retour du protectionnisme (B) et d'une crise sociale qui dénonce les inégalités dans la concurrence mondiale (C)

La démondialisation actuelle prend plusieurs formes, de plus en plus complexes, et qui implique un monde de plus en plus compétitif face à des crises et conflits d'intérêts économiques. Les États-Unis et la Chine^(p. 3) sont en effet engagés dans une guerre économique depuis 2019 (Trump / Xi Jinping) : les deux pays mènent une guerre des marchés avec l'interdiction de la part de D. Trump aux entreprises américaines d'utiliser des produits chinois (affaire Huawei et TikTok). Les États-Unis s'opposent aussi contre la Russie, ennemi politique et cherchent à affaiblir l'économie de l'adversaire avec la mise en place de taxes aux entreprises qui échangent avec des entreprises russe de la défense (Z. Laïdi : le droit comme arme de la guerre économique). Le monde actuel fait face à de nombreuses crises économiques liées à l'hyper-mondialisation, qui affaiblissent les territoires dans la concurrence économique (P. Moreau-Defargue : Mondialisation et Démondialisation : la tentation du repli), et qui les contraignent à protéger leur économie.

C'est pourquoi on assiste à un retour des frontières, qui marque une mise en concurrence de plus en

plus accrue entre les territoires. (M. Foucher : Le retour des frontières). En effet, les États se dotent de frontières nouvelles : des frontières numériques, maritimes... dans le but de protéger leurs économies et surtout les rendre plus attractives que celles de la concurrence. Une nouvelle fois, les entreprises sont les objets et armes de cette concurrence : une bataille est livrée entre les GAFAM américains et les BHATX chinois (Document 7). Les deux groupes cherchent à être de plus en plus attractifs en innovant sans cesse et développant les nouvelles technologies : ils imposent des taxes toujours plus importantes à la concurrence.

Aussi, la démondialisation se décline à cause de la contestation de l'hypermondialisation, qui dénonce le creusement des inégalités, mettant une nouvelle fois les territoires et pays en concurrence pour l'économie. D'abord, il existe une fracture entre les élites mondialistes et les nationalistes, qui se plaignent de cet environnement « hyper compétitif » (D. Goodhart : The road to somewhere).

Les gagnants de la mondialisation voient leur économie décoller mais il reste des enclaves, perdants dans ce monde concurrentiel (Afrique, Asie Centrale, Amérique Centrale). À l'échelle des villes, la concentration des activités économiques accentue la fracture et le délitement du lien social : c'est notamment le cas en France : L'île de France concentre 30% du PIB pour 3% du territoire. Aussi, la démondialisation met des fractures économiques, mises en place par la concurrence territoriale avec la mondialisation.

La démondialisation se traduit sous différentes formes et accentue la concurrence des territoires pour l'attrait des activités économiques.

Mais de nouveaux enjeux apparaissent et participent à cette concurrence.



La mondialisation et les territoires doivent faire face à de nouveaux dangers qui mettent en concurrence les territoires d'une autre manière : l'apparition des paradis fiscaux (concurrence déloyale) (A), des trafics illicites qui prennent une place importante dans l'économie des territoires (B). La mondialisation doit aussi affronter l'enjeu écologique et environnemental, mettant une nouvelle fois les territoires en concurrence (C).

La mise en place d'une économie informelle sur certains territoires fait naître une concurrence nouvelle, liée aux mutations de la mondialisation : une concurrence déloyale. En 2019, sur les territoires privés de fiscalités, les États Unis ont réalisé 200 MM \$ de bénéfice pour 56 000 salariés seulement. L'Indonésie développe le secteur informel. C'est aussi le cas en Afrique : de nombreuses recettes ne sont pas déclarées aux États, ce qui laisse l'État lui-même tomber dans l'illégalité (corruption)... Ainsi est pratiquée une concurrence déloyale pour l'attrait des activités économiques. L'apparition et le développement des zones franches (F. Bost : Atlas des zones franches) est un véritable marqueur de la mondialisation. Les pays font preuve d'avantages fiscaux et douaniers, attractifs.

Alors, avec l'hyper mondialisation naît une nouvelle forme de commerce, qui redéfinit les cartes de la concurrence, mettant en avant des pays peu développés : l'illite. En effet, le développement du commerce illite (drogues...) favorise une concurrence encore déloyale et qui, par ailleurs, freine les investissements (mauvaise image d'un pays, monopoles des mafias...). Alors, la mondialisation

est confronté à l'émergence d'un commerce illégal, jouant un rôle dans la redistribution des avantages liés à la concurrence.

Aussi, l'environnement semble être le nouvel enjeu de la mondialisation qui entre en jeu dans les rapports de la concurrence. Aujourd'hui se développent les éco-marchés et éco-taxes. Un pays dont les émissions de carbone sont trop élevées doit payer des taxes qui l'affaiblissent dans sa concurrence pour l'attraction des activités économiques du secteur tertiaire notamment (le tourisme). Aujourd'hui, l'Inde et la Chine sont les plus gros émetteurs de carbone, et l'image qui en découle semble être un frein aux investissements, alors que le monde cherche des solutions aux problèmes environnementaux. A l'inverse, les Emirats Arabes Unis cherchent à se montrer plus influents et rayonnants avec la mise en place d'une éco-ville : Masdar City.

* *

Alors, la mondialisation a toujours joué un rôle de mise en concurrence des territoires pour attirer les activités économiques. Mais la démondialisation, solution à l'hypermondialisation, semble aussi accentuer cette concurrence des territoires, avec le protectionnisme économique. Les perdants de la mondialisation, eux, doivent subir les inégalités dans un monde toujours plus (creusement des) concurrentiel, dont les objectifs changent (environnement).

Code épreuve : 266

Session : 2021

Épreuve de : Histoire, Géographie et Géopolitique du Monde Contemporain

Consignes

- Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer
- Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir. Autres couleurs possibles pour la carte
- Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)
- Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre

CARTE RÉPONSE À RENDRE AVEC LA COPIE

J. 21 1215

I- La mondialisation, véritable vecteur de croissance économique dans le monde.

A- Des flux économiques de plus en plus nombreux

→ Les flux touristiques : le tourisme comme nouvelle activité économique attractive

→ Les principaux flux d'IDE

→ Les principaux flux commerciaux

B- Des stratégies commerciales mises en place pour le développement économique

Le QUAD dans l'Indo Pacifique.

→ Les nouvelles routes de la Soie

Le collier de perles chinois

C- Les lieux de la mondialisation financière : des territoires de plus en plus attractifs.

● Les Bourses

○ Les villes mondiales

LÉGENDE :

II- Un processus d'hypermondialisation qui implique une démondialisation, qui mettent en concurrence les territoires

A- Les risques de l'hypermondialisation

■ Les paradis fiscaux

○ Principales zones franches, dérogement

→ Des flux illicites (drogue...)

B- Une véritable guerre économique, nouvel enjeu de la mondialisation...

↔ Entre les États Unis et la Chine

↔ Entre le Japon et la Corée du Sud

C- Qui mène à une fermeture économique : stratégie protectionniste.

[37.] L'imposition de taxes aux GAFAM.

→ Relocalisation d'entreprises

III- Une concurrence accrue entre les territoires émerge à cause de l'inégale répartition des avantages comparatifs

A- Les géants économiques

Les pays qui exercent des activités innovantes

Principaux récepteurs d'IDE

○ Les littoraux : très attractifs

B- Les émergents constituent une nouvelle concurrence

économique, mais encore faible.  Les économies faibles mais industrialisées

Les émergents économiques : les BRICS et les autres

▲ Le pétrole : arme économique

C- Des territoires pas encore attractifs, non-intégrés à la mondialisation économique.

 Les pays peu industrialisés

 Les PMA.

Titre obligatoire :
La mondialisation : vecteur
de concurrence à l'échelle
mondiale. économique.



